

voir de problème de santé. » Un rapport controversé et remis en cause, mais une réalité sanitaire bien vécue par les personnes électro hypersensibles (lire par ailleurs). Reste que la mesure de 0,6 V/m est délicate à trouver dans une ville comme Romans-sur-Isère, où le nuage électromagnétique, bien qu'invisible, se densifie.

13 antennes équipées pour la 5G

La Fédération alerte sur les différences de mesures qu'elle a elle-même effectuées dans les rues romaines le 3 septembre, par comparaison à une précédente campagne datant de novembre 2016. « On était à cette époque à 2,67 V/m

sur-Isère (sur des toits d'immeubles ou au sommet de pylônes dans l'ensemble des quartiers de la ville, à l'exception des Balmes et de la Martinette) sont équipées depuis cet été pour diffuser la nouvelle génération de réseau mobile, d'après les données de l'Agence nationale des fréquences. « Et je ne suis pas certain que toutes soient entrées en fonction, pourtant on se retrouve déjà avec des valeurs importantes près d'une résidence pour personnes âgées, en plein centre-ville, ou devant l'entrée d'un établissement scolaire tel que le collège Malraux où on a mesuré 12,15 V/m. »

A contrario, « on observe une diminution du côté de

Imbroglia sanitaire

Dans un document de l'Institut national de recherche et sécurité (INRS) datant de 2018 et qui concerne la prévention des risques professionnels sur les sites radioélectriques de téléphonie mobile, les signataires (parmi lesquels des représentants d'Orange, SFR, Bouygues Telecom, la Carsat et la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) indiquent : « L'exposition aux champs électromagnétiques émis par les sites de radiocommunication et de télécommunication entraîne une élévation de la température corporelle. Les études scientifiques n'ont pas mis à ce jour d'effets sur la santé autre que des effets thermiques. »

Parallèlement, le 27 mars 2018, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) reconnaissait l'existence de l'électrohypersensibilité, qui peut désormais être diagnostiquée par les médecins, sans pour autant reconnaître un lien de causalité avéré avec

l'exposition aux ondes électromagnétiques.

■ Risque accru de cancer ?

La même année pourtant, deux études scientifiques datées du 4 juillet (revue Environmental Pollution) et du 6 septembre (revue Environmental Research) se voulaient nettement plus alarmistes sur le rôle de ces ondes dans l'apparition de l'électrohypersensibilité et de gliomes, autrement dit de cancers du cerveau. Des propos corroborés en 2019 par l'agence nationale Santé Publique France dans son rapport sur l'incidence et la mortalité par cancer en France : « Les dernières études épidémiologiques et les expérimentations animales seraient en faveur du rôle carcinogène des expositions aux champs électromagnétiques ».

Un imbroglia sanitaire qui pose question, et incite donc certains à tendre un appareil de mesure près des antennes relais.

J.P.

« On n'est pas pour l'arrêt du progrès, mais un ralentissement raisonné »

À Romans, l'association Poem 26 accompagne les personnes électro hypersensibles (EHS) et alerte sur les conséquences d'une trop forte exposition aux ondes électromagnétiques. « De plus en plus de personnes sont concernées », témoigne sa présidente, Catherine Neyrand. La kinésithérapeute, elle-même EHS, d'ajouter : « Depuis quelque temps, nous avons des jeunes. Ce qui est nouveau et inquiétant. » Mais pas forcément étonnant selon la Romane : « Avec le confinement, les gens sont restés dans leur logement avec la wifi activée, le téléphone portable dans la poche, la tablette sur les genoux, l'ordinateur pour télétravailler... Forcément cela a des conséquences. »

En l'occurrence : maux de tête, fatigue, troubles du sommeil, problèmes de mémoire, isolement et en cas de symptômes virulents, une incapacité à se rendre en tout lieu exposé aux ondes. « Certains vivent en ca-

ravane, d'autres équipent leur logement et nous les y aidons », poursuit Catherine Neyrand. « Par exemple, si vous ne dormez pas bien, ou si l'envie d'uriner la nuit est fréquente, essayez déjà de sortir les téléphones portables de la chambre et de les éteindre... »

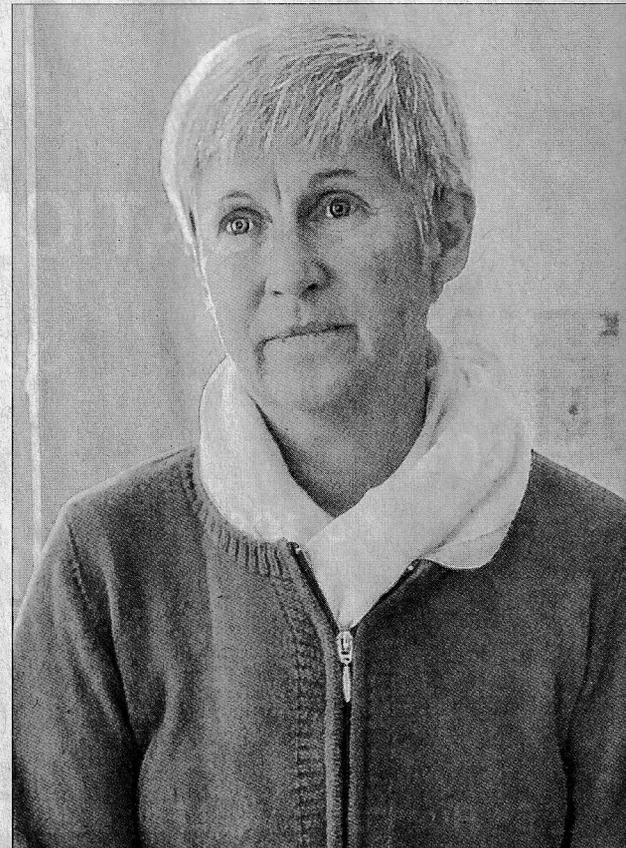
« Un énorme rejet médical »

Se protéger, la tâche n'est pas simple en ville et même dans les établissements de santé. « Il n'y a pas de chambre prévue pour les personnes EHS à l'hôpital de Romans », déplore la présidente de Poem 26, qui annonce être entrée en contact avec l'établissement pour discuter d'une éventuelle mise en place. « Cela passe aussi par informer le personnel soignant et les médecins généralistes. Ces derniers ne sont pas formés et ont souvent du mal à croire que cette problématique existe, alors même que l'ANSES (Agence nationale

de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) reconnaît l'existence de l'électrohypersensibilité depuis 2018. Un diagnostic peut donc être posé. Pourtant un certain nombre de personnes suivies par Poem 26 font l'objet d'un énorme rejet médical et se retrouvent en errance sociale. »

L'enjeu est également politique : Catherine Neyrand a envoyé le 23 septembre une lettre ouverte aux élus drômois afin de les alerter et de les inciter à s'informer « sur ce que sont ces ondes et leur impact sur le vivant ». Car parallèlement, « le déploiement des antennes fait qu'il n'y a plus de zone blanche, ces derniers endroits où les EHS pouvaient bien se sentir. On n'est pas pour l'arrêt du progrès, mais un ralentissement raisonné. Maintenant, on est constamment dans un épuisement mental. Souvenez-vous comment était la vie il y a 30 ans... »

J.P.



Catherine Neyrand, présidente de l'association Poem 26 basée à Romans, apporte aide et conseils aux personnes électrohypersensibles.

